

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2018

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique.

QUE conformément à l'article 176.1 du Code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière déposera le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 et le rapport du vérificateur, à la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 2 avril 2019, laquelle sera tenue à 20 h, à l'endroit habituel des sessions du Conseil, soit au 467, rue Deslandes, à Saint-Dominique.

DONNÉ à Saint-Dominique, ce 18 mars 2019.

Christine Massé  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière